

PROGRAMME « DÉSERT ORIENTAL » (dir. Hélène Cuvigny)

SAISON 2007/2008 : DIOS ET BI'R BAYZA

La campagne s'est déroulée du 5 janvier au 5 février 2008. Le CSA était représenté par l'inspecteur Mohammed Rayan. Le 20 janvier, notre chauffeur est allé chercher à Qusayr, sur leur demande, MM. Hussein el-Afiouny, Directeur des Antiquités de la région mer Rouge, et son adjoint Mohammed Gaber, et les a reconduits à Qusayr le même jour.

Nos travaux ont porté non seulement sur Dios (Abû Qurayya) où nous avons effectué une troisième campagne, mais aussi sur le *praesidium* de Bi'r Bayza, situé à 9 km du précédent, où nous avons seulement fait un sondage devant la porte il y a deux ans, dans l'espoir (vain) de trouver la dédicace.

I. Bi'r Bayza (fouille J.-P. Brun, M. Reddé)

En 2000, nous avons soudain compris que plusieurs *praesidia* de la route Bérénice avaient été édifiés dans une même campagne de construction sur les ordres du préfet d'Egypte Iulius Ursus, en l'an 9 de Vespasien ; trois *praesidia* avaient reçu la même dédicace : Didymoi, où nous avons trouvé la pierre, débitée en morceaux, au cours de deux saisons, Sikayt, où le texte parfaitement conservé, venait d'être mis au jour par l'équipe américaine de S.E. Sidebotham, Aphroditès, enfin, où le texte était connu depuis longtemps par une mauvaise copie de Wilkinson.

Nous pensions qu'Abû Qurayya appartenait à la même génération de *praesidia*, mais sa dédicace, que nous avons trouvée en 2005, nous apprenait que ce fortin avait été fondé à la fin du règne de Trajan. Nous en avons conclu que le fortin vespasien que nous attendions à ce point de la route devait être Bi'r Bayza, ce qui semble confirmé par le faciès céramique de ce site, où malheureusement la dédicace est demeurée introuvable.

Bi'r Bayza a fait l'objet d'une campagne de fouille de 10 jours qui a permis de dégager la porte principale, une poterne, quatre casernements, un petit sanctuaire et trois pièces d'un bâtiment annexe situé à l'ouest du fort à droite en regardant l'entrée. En outre, deux sondages ont été effectués dans deux dépotoirs situés à l'est et à l'ouest du fort et dénommés respectivement dépotoir A et dépotoir B.

A. Le fort

Le fort est un rectangle de 45 x 37 m pourvu à chacun de ses angles d'une tour circulaire. La porte principale, située sur le côté ouest, est défendue par deux tours semi-circulaires. Elle est encadrée par deux massifs de briques crues. Le seuil, en dalles de pierre, se trouve immédiatement en avant de la porte qui a été retrouvée brûlée sur place : épaisse de 6 cm, elle comportait des ferrures en bas et au moins deux traverses à mi-hauteur (fig. 1).



Fig. 1. La porte abattue et calcinée de Bi'r Bayza

À l'opposé de la porte principale, sur le côté est, s'ouvre une poterne pour les piétons.

Chacune des portes donnait accès à un dépotoir situé sur la droite en sortant. Ces dépôts, qui n'ont qu'une trentaine de centimètres d'épaisseur, ont livré quelques ostraca et un mobilier très homogène datable du dernier quart du I^{er} siècle et du début du II^e : bols et cruches d'Assouan, marmites typiques du I^{er} siècle, bouteilles et gargoulettes en pâte calcaire. Rares sont les importations, mais on note la présence d'amphores de Cilicie. Le dépotoir B avait été ravagé par un bulldozer.

Les casernements sont répartis le long des quatre côtés de façon assez régulière. Un grand casernement nommé 101 a été dégagé sur le côté nord. Son remplissage était composé uniquement de sable et de pierres. Le sol était propre et tout au plus peut-on noter un aménagement de foyer sur le côté ouest de la pièce. Trois autres casernements ont été fouillés sur le flanc est. Ils présentent un plan stéréotypé avec entrée sur le côté droit. Remplis de sable éolien et de pierres des murs, ils n'ont pratiquement livré aucun mobilier, sauf quelques fragments d'amphores AE3 sur le sol. Dans la pièce 110, à mi-hauteur du sable, a été recueilli un bol fabriqué à Assouan durant l'Antiquité tardive ; il prouve avec quelques tessons d'amphores LRA1 et LRA 7 erratiques que le site a servi d'étape lorsque des voyageurs faisaient le trajet Bérénice-Coptos alors que le système de surveillance de la route par des garnisons n'existait plus.

Un petit édifice isolé nommé 130 s'élevait entre le casernement 1 et le puits. Il mesure 3,30 x 3,10 m à l'extérieur. Ses murs sont bâtis en pierres noires liées à l'argile. Sur ses côtés nord et est, le mur est renforcé à la base par un doublage qui a été mis en place dans un second temps. On accédait à la pièce par un seuil large de 0,80 m ; le linteau de la porte a été trouvé en avant.

À l'intérieur, une allée dallée et recouverte de chaux conduisait à un autel adossé au mur nord. Ce dernier était bâti en briques crues recouvertes de chaux. Au sud de cette structure, se développe

le dallage qui aboutit au seuil. Les dalles sont enfoncées dans le lit du wâdî et recouvertes d'une mince couche de chaux.

Dans une seconde phase, la partie est de la pièce a été pourvue d'une banquette en briques crues, retrouvée dans un état très détérioré. Aucun mobilier typique n'a été découvert dans cette pièce qui, à l'instar des casernements, était complètement vide, mais la disposition de l'autel et le soin apporté à la construction montrent qu'il s'agit d'un sanctuaire. Le démontage de la banquette a d'ailleurs livré un ostracon avec un dessin au charbon de bois représentant un faucon, coiffé de la couronne de Haute-Égypte, humant des fumigations du haut de son piédestal.

B. Le bâtiment 2

À l'ouest du fort se trouve un bâtiment allongé (2) qui comprend une rangée de sept pièces (numérotées 201 à 207) et un enclos à ciel ouvert, situé à l'ouest et divisé en deux par un mur bas (208 et 209). Les pièces sont construites en pierres sèches exclusivement avec des blocs de pierre noire alors que l'enclos est bâti en blocs de pierre noire et en blocs de poudingue provenant du creusement du puits. Dans la mesure où le rempart et les casernements du fort sont édifiés en appareil mêlant des blocs de poudingue et de pierre noire, on doit en conclure que la rangée des pièces 201-207 préexiste au creusement du puits. Ce pourrait être soit un établissement antérieur, soit plus probablement des logements édifiés lors du creusement du puits et de la construction du fort. Ils auraient été conservés par la suite pour loger des voyageurs et on aurait alors construit un enclos pour parquer les montures.

Les pièces 201, 202 et 208 ont été fouillées. La pièce 201 mesure 2,90 x 2,23 m. On y accède par une porte étroite donnant dans la pièce 202. Cette dernière mesure 3,55 x 2,80 m. La stratigraphie en est très simple :

US 01 : sable éolien et blocs effondrés

US 02 : fine couche de limon sur le sol marquant une phase d'abandon.

US 03 : couche d'occupation et foyer aménagé dans le passage entre les pièces 201 et 202. Une marmite C5110 et un bol d'Assouan intacts étaient placés sur les cendres.

Mobilier :

20203	amphore	céramique	égyptienne K1	1
20203	vaisselle	céramique	groupe C	1
20203	vaisselle	céramique	Groupe A	1
20203	vaisselle	verre	transparent	1
20203	objet de toilette	verre	marbré	1
20203	vaisselle	verre	transparent	1

US 04 : sol des pièces, recouvert par endroits de cendres et de charbons de bois.

Le mobilier est très pauvre :

20204	vaisselle	céramique	groupe A	1
20204	vaisselle	céramique	groupe C	1
20204	vaisselle	céramique	groupe C	1
20204	vaisselle	verre	transparent	1

US 05 : gravier du wâdî.

Étant donné les dimensions des pièces et l'utilisation de la pièce 202 pour faire du feu, on doit imaginer que la pièce 201 était réservée au couchage ; mais aucune banquette n'a été découverte.

L'enclos 208-209 est uniquement rempli de sable éolien et de quelques blocs de pierre contenant du mobilier (uniquement céramique) contemporain du fort et postérieur :

20801	amphore	Ephèse	2
20801	amphore	égyptienne	1
20801	vaisselle	groupe C	1
20801	amphore	égyptienne	1
20801	vaisselle	Groupe P	1

20802	amphore	Assouan	1
20802	vaisselle	groupe A	1
20901	amphore	égyptienne	1
20901	vaisselle	groupe C	1
20901	vaisselle	modelée	1

C. Les ostraca de Bi'r Bayza (H. Cuvigny, A. Bülow-Jacobsen)

Mis à part le dessin de l'Horus-faucon de la chapelle, les ostraca, au nombre de dix-huit, dont un dipinto latin sur amphore cilicienne, proviennent des deux dépotoirs. Presque tous sont des lettres, plus ou moins fragmentaires. Aucun ne donne le nom du site (dont il n'est pas exclu qu'il se soit déjà appelé Dios, à l'instar de Didymoi et Aphroditès, fortins vespasianiens nommés d'après des dieux). L'auteur de inv. 845 annonce à son correspondant qu'il a l'intention de sacrifier un beau goret et qu'il lui en enverra un morceau par la prochaine hydrophorie (ce qui suggère qu'à ce moment Bi'r Bayza dépendait d'un autre site pour son ravitaillement en eau : le tarissement de son puits est une des raisons qui pourraient expliquer son abandon). La lettre inv. 843 accompagne l'envoi de 35 bottes de poireaux : le destinataire, Longus, est prié d'en remettre plusieurs au décurion et à l'architecte ; la présence de ces deux personnages à Bi'r Bayza trahit également une situation exceptionnelle. Longus reconnaîtra les bottes destinées à l'architecte au fait qu'on y a ajouté une tige de roseau...

II. Dios

La campagne 2008 à Iovis a permis de continuer la fouille du dépotoir, de dégager une poterne, les thermes, deux casernements et un sanctuaire.

A. La poterne dans le rempart méridional (fouille M. Reddé)

Vers le milieu de la courtine méridionale, à environ 2,60 m à l'est de la tour médiane est apparue une petite poterne large de 1,45 m. Son accès est flanqué par deux piédroits de briques cuites qui ménagent une porte de 1,05 m de large. Le seuil (z = 490,74) est constitué par une dalle de grès. Le sol du passage est formé par une couche de pierraille. La poterne a été bouchée lors de la construction de la pièce 40, adossée au rempart (fig. 2).



Fig. 2. La poterne

B. Le balnéaire (fouille M. Reddé)

Le balnéaire, adossé au rempart méridional du *praesidium*, est constitué de trois salles (43 à l'ouest, 42 au centre, 41 a et b à l'est).



Fig. 3. Le balnéaire : vue générale

– **La salle 43** est implantée entre la citerne orientale et le rempart. Elle mesure 5 x 3 m et ses murs sont construits en blocs de grès assemblés à la boue. L'accès vers l'extérieur n'est plus visible, mais il ne peut avoir été situé qu'à l'est de la citerne. Le sol est encore dallé de grosses pierres conservées vers l'est (z moyen = 490,70). Ce dallage a lui-même été recouvert d'un enduit de chaux épais d'environ 5 cm. Le mur de fond, constitué par le rempart, est recouvert d'un lait de chaux blanc.

Dans une phase tardive de l'occupation, la pièce 43 a été divisée en quatre espaces très réduits (a, b, c, d) par des murets de pierres sèches très grossiers, où il faut sans doute reconnaître des silos.

– On passe de la pièce 43 à la **pièce 42** par une petite porte large de 0,70 m, située contre le rempart. La pièce 42 (3 x 2,80 m) est délimitée par des murs de pierres brutes de taille, liées à la boue. Dans l'angle nord-est apparaît une baignoire de 1,95 x 1 m construite en briques cuites liées à la chaux et soigneusement recouvertes d'un enduit fin blanc. La cuve proprement dite mesure environ 1,65 x 0,65 m (fond à 490,92 m). Le sol de la pièce est dallé de briques cuites disposées en chevrons (z = 490,89)(fig. 4). Il a subi une importante réfection au sud, du côté du rempart. Le sol primitif a en effet été démonté pour permettre l'aménagement en profondeur d'une conduite (fig. 5) observée aussi sous les dalles de la pièce 43, et dont l'exutoire se situe dans la ruelle entre la citerne et le balnéaire (z = 490,50). La pente générale, de l'intérieur du bâtiment vers l'extérieur (8 cm entre la pièce 42 et l'exutoire), montre qu'il s'agit d'une conduite servant à la vidange. Cet aménagement effectué, les briques du sol de la pièce 42 ont été reposées de manière très irrégulière.

Les déblais observés lors de la fouille ont montré la présence massive de fragments d'un enduit de chaux blanc. Aucune trace d'hypocauste n'a été observée dans le sondage effectué sous le sol près du rempart.



Fig. 4. Dallage et baignoire de la pièce 42



Fig. 5. Conduite sous les dalles des pièces 42 et 43

– On passe de la pièce 42 à la **pièce 41** par une autre petite porte, large d'environ 0,60 m, située contre le rempart. La pièce 41, qui correspond aux salles chaudes, comprend deux ensembles : 41a, qui constitue un petit espace rectangulaire de 2,95 x 1,90 m ; 41 b, qui forme un espace de 4 x 2,70 m, orienté perpendiculairement au précédent. En élévation, les murs sont construits en pierres sèches brutes de taille, liées à la boue ; en dessous du niveau de circulation la construction est faite de briques cuites moulées selon un module unique (0,26 m x 0,13 m x 0,065 m).

La pièce 41a a conservé intacts ses sols (fig. 6) et sa *suspensura*. Celle-ci est constituée le long des murs périmétraux par une semelle de briques cuites formant talon vers l'intérieur de la pièce et par une rangée de pilettes au centre (fig. 7). Ces dernières, de forme carrée, sont édifiées avec deux briques posées côte à côte, sur une hauteur totale de 0,63 m (9 rangées de briques). Par dessus reposent des *bipedales* carrées de 0,60 cm de côté (épaisseur 0,10 m). Celles-ci sont à leur tour enduites d'un béton de chaux blanc fin, formant un sol à $z = 490,76$ m.



Fig. 6. Baignoire de la pièce 42 et sol de la pièce 41a



Fig. 7. Pilettes de la suspensura de la pièce 41a

La *suspensura* forme un entonnoir vers l'angle sud-est de la pièce (fig. 8). Cet entonnoir est prolongé par une tubulure formée par un fond d'amphore cassé de manière à former canal. Celui-ci traverse le mur oriental et débouche dans le passage derrière la poterne du rempart (fig. 9). Il a été bouché lors de l'aménagement de la pièce 40.



Fig. 8. Entonnoir de la suspensura



Fig. 9. Débouché de la tubulure

Les parois des murs de la pièce 41a sont recouvertes d'un lait de chaux blanc. Les déblais de fouille ont révélé la présence de vitres en verre de couleur verte, provenant de bouteilles récupérées. L'une d'elles était incluse dans un enduit blanc bien lissé formant un cadre de fenêtre.

La canalisation observée dans les pièces 43 et 42 passe sous le seuil de la porte sud-ouest de la pièce et fait ensuite un coude vers le nord en longeant le mur occidental de la pièce 41 ; elle utilise alors un conduit de section carrée, ménagé dans l'épaisseur de la semelle de briques qui porte le sol. Le conduit traverse ensuite le mur qui sépare les pièces 41a et 41b. Cet aménagement semble plus ancien que la réfection observée dans les pièces 42 et 43 ; il devait servir à la vidange d'une baignoire qui a disparu. Il est possible que, dans un premier temps, l'eau ait été évacuée non vers la pièce 42 mais vers l'extérieur du fort à travers le rempart sud. Les restes d'une tubulure de terre cuite ont en effet été observés à l'angle sud-ouest de la pièce 41a mais ils sont noyés dans la maçonnerie et seul un démontage de toute la construction aurait permis de les suivre.

On passe de 41a à 41b par une petite porte large de 0,70 m située au nord de 41 a. La pièce 41 b, contrairement aux précédentes, est très ruinée en raison de l'effondrement de la *suspensura*. Seule est préservée la trace d'une baignoire en briques cuites, installée à l'angle sud-ouest de la pièce (z = 490,90 à 490,70). Cette baignoire est caractérisée par des briques carrées de 0,26 m de côté, caractéristiques des pilettes. Le rebord de la baignoire peut être observé vers l'est grâce à la présence de briques qui marquent le départ de l'élévation ; à l'ouest et au nord on observe seulement la trace de l'enduit de fond qui forme bourrelet sur les bords.

La *suspensura* n'a été fouillée que dans la partie orientale de la pièce (fig.10). Elle est caractérisée par la présence de pilettes formées chacune de deux briques rectangulaires. De nombreuses réfections peuvent être observées à la fois dans le sol, lacunaire et de niveau inégal, et dans la *suspensura* elle-même, dont les pilettes sont parfois renforcées par des massifs de briques formant soutènement. Vers l'est le sol s'accrochait sur une semelle de briques empiétant sur l'intérieur de l'hypocauste et située dans le prolongement de celle qui a été observée dans la pièce 41a. Cette semelle était elle-même recouverte par l'élévation en pierres irrégulières montées à la boue.



Fig. 10. Suspensura de la pièce 41b

Un dispositif particulier mérite d'être noté dans le mur oriental de l'hypocauste, vers l'angle nord-est. On observe en effet la présence en élévation d'une paroi mince de l'épaisseur d'une brique (0,16 m), percée en deux endroits par un trou de ventilation carré qui débouche vers l'extérieur de l'hypocauste (fig. 11).



Fig. 11. Pièce 41b : trous de ventilation dans le mur est de l'hypocauste

Cette cloison est construite entre deux piédroits de briques qui font retour vers l'est. Au pied de cette cloison, vers l'est, apparaît une fosse détritique creusée dans le sol naturel du wadi et comprenant différents fragments de briques et de pierres. Comme il paraît difficile d'envisager que les fumées de l'hypocauste aient pu être évacuées à ce niveau, sous les sols de circulation, il semble nécessaire de restituer ici une cheminée dont seule la paroi occidentale subsisterait et dont la fosse détritique serait l'ultime trace.

Les déblais de la fouille ont révélé une assez grande abondance de fragments d'enduits peints blancs et noirs. Ces derniers sont parfois repeints en blanc ; d'autres portent des traces de deux lignes parallèles qui paraissent aujourd'hui noir foncé mais dont la couleur d'origine est incertaine. De nombreux carnaux ont été mis en évidence. L'un d'eux apparaît encore en place près de la

baignoire, contre le mur sud de la pièce. Différents fragments de vitres de quartz sont apparus dans les déblais. Le plus grand (15 cm x 11,8 cm x 0,3 cm) a été trouvé dans les déblais de la pièce 40b, mais provient clairement de l'effondrement des superstructures thermales. Il est complet en largeur (11,8 cm).

L'angle nord-est de la pièce n'est pas conservé et la présence d'un foyer au nord n'a pas été observée. Les sols sont en revanche indurés et rubéfiés dans toute cette zone, qui a été creusée dans le lit du wâdî. Il faut donc sans doute imaginer un chauffage direct de l'hypocauste depuis la ruelle située au nord du balnéaire, entre celui-ci et le puits central du fort.

Ces petits thermes, d'une superficie globale d'environ 48 m², sont les plus grands que nous ayons pu observer à ce jour dans les *praesidia* du désert Oriental d'Égypte. Leur plan paraît assez facile à restituer et nous proposerons de voir un vestiaire dans la pièce 43, une salle froide avec baignoire dans la pièce 42, une salle sèche, sans doute tiède, dans la pièce 41a, une salle chaude humide avec baignoire dans l'espace 41b. Le tout forme un parcours en équerre, avec aller et retour. Aucun indice ne permet de penser que ce balnéaire constitue un ajout à l'architecture initiale du fort, contrairement à ce que nous avons pu observer à Maximianon et sans doute aussi à Didymoi.

C. La pièce 40 (fouille M. Reddé)

Installée derrière le rempart, à l'endroit où débouche la poterne, la pièce 40 ne peut avoir été construite qu'après le bouchage de celle-ci. Elle appartient donc probablement à cette phase de réfection générale observée dans toutes les architectures du fortin à une époque pour l'instant difficile à déterminer avec précision.

L'espace 40a, adossé au rempart, mesure 2,60 m x 2,20 m. Il est bordé à l'ouest par le mur des thermes, à l'est et au nord par un mur de pierres brutes de taille, parfois très fragmentées, liées à la boue. Le mur oriental repose directement sur le lit du wâdî tandis que celui du nord est fondé beaucoup plus haut, à la cote 490,70 et appartient à un état tardif de la construction. L'entrée de cette seconde phase devait être au nord-ouest, mais celle-ci a été bouchée à son tour pour donner naissance à une petite resserre, l'accès se faisant alors par un trou dans le mur nord au niveau z = 491,20. Une petite plate-forme apparaît dans l'angle nord-est, à la cote 491. Au nord, une avant-pièce b est limitée au nord-est par un massif de pierres récupérées, très mal fondées et installées tardivement.

L'histoire de cet ensemble est celle d'un comblement progressif ponctué par la présence de différents sols de terre battue. Cette stratigraphie peut se résumer de la manière suivante

Pièce a			Pièce b		
Z= 491,20	140-01	140-00	Z= 491,20		140-03
Z= 490,95		140-05			
			Z= 490,80		140-04
			Z= 490,73	sol	140-06
			Z= 490,68	sol	
Z=490,41	sol	140-08	Z= 490,46	sol	
Z= 490,32	wadi	140-09	Z= 490,35 à 490,23	sol	140,07

US 140-00 : lentille de mortier de chaux gâché et jeté à cet endroit au centre de la pièce.

US 140-01 : amas d'ossements animaux brûlés, mêlés à des cendres abondantes dans l'angle sud-ouest de la pièce, contre le bouchage de la poterne.

US 140-02 : couche de cuisine, contenant beaucoup de céramique, ossements animaux et charbons de bois mais mêlée avec de petits cailloux et des gravats. Semble une couche de dépotoir déplacée qui passe sous 140-00.
US 140-03 : petit amas de sebakh, céramique et gravats à l'angle sud-est de la pièce 40b.
US 140-04 : niveau d'ensablement progressif, peu de céramique.
US 140-05 : Couche d'occupation, paille, verrerie.
US 140-06 : Couche d'occupation, peu de matériel.
US 140-07 : Couche d'ensablement. Peu de matériel.
US 140-08 : Couche d'occupation.
US 140-09 : Couche d'occupation.

D. Les casernements 116-117 (fouille J.-P. Brun)



Fig. 12. Les casernements 116 & 117.

Adossés au rempart nord, ces casernements ont connu trois phases. Dans un premier temps, les casernements sont construits en bel appareil de granit et de schiste dont les pierres sont bien assisées. La pièce 116 s'adosse à un escalier axial qui permet d'accéder à la tour médiane du côté nord du fort. Dans une seconde phase, des aménagements sont faits à l'intérieur des casernements, notamment dans la pièce 117 qui est dotée d'une banquette, d'un foyer et d'un four. La découverte d'une meule en granit sur le sol de la pièce 117 indique que ce casernement sert alors de boulangerie (fig. 13).



Fig. 13. Meule dans la pièce 117

Dans une troisième phase, les espaces sont redéfinis : les murs anciens sont rasés et de nouveaux murs, moins bien construits, sont édifiés sans tenir compte du plan primitif. A cette phase correspond la construction d'un silo et d'un pétrin dans la pièce 117b. À cette occasion, une amphore couverte de textes est utilisée comme réceptacle et scellée à l'argile dans le sol.

E. Le sanctuaire (fouille J.-P. Brun)



Fig. 14. La pièce 152 (chapelle, dans son premier état) et l'espace 153 (avec l'escalier d'accès au chemin de ronde)

1. Périodisation

Deux espaces, 152 et 153, ont été dégagés à droite de l'entrée, en entrant dans le fort. Quatre phases sont à distinguer.

Dans un premier temps, les deux espaces sont divisés par un mur fait d'assises de granit et de schiste régulières. Adossé au flanc sud de la porte, se trouve un escalier qui permet d'accéder aux tours et à la courtine.

Dans un second temps, le mur mitoyen est reconstruit en appareil « arête de poisson ». La pièce 152, longue 4,20 m et large de 3,85 m, est dotée alors d'un seuil en pierre avec deux marches, d'un sol en mosaïque grossière et d'une haute banquette pour les statues (fig. 14). Les restes de deux statues debout et une assise, assez grandes, en stéatite relevée de plâtre, ont été retrouvés (fig. 15) ; il n'est pas possible de dire si elles appartiennent à cette première phase de la chapelle ou seulement à la suivante. Le piédestal est décoré de motifs de pilastres engagés, de losanges et de cercles faits de pierres travaillées : talc, schiste. Certaines de ces pierres, tendres, ont servi de support à la gravure de proscynèmes et de noms (fig. 17). Parmi ces gravures, on relève trois graffiti qui ont été identifiés par Christian Robin comme du guèze non vocalique (fig. 16) : une rareté.



Fig. 15. Tête d'Isis



Fig. 16. Graffito guèze



Fig. 17. Dédicace d'Aurelius Sarapiôn, nauclère alexandrin

Le piédestal est précédé de trois piliers dont deux ont pu supporter le toit tandis que le pilier axial devait porter une table d'offrandes. La mosaïque du sol est faite d'éclats de quartz blanc et de pierre noire organisés en composition à damier (US 15210). La pièce 153 est un couloir donnant accès d'une part à l'escalier, d'autre part à une porte basse aboutissant à un réduit situé derrière le piédestal de la pièce 152. Ce réduit est lui-même pourvu d'un escalier de deux marches. On songe à une cache où un devin pouvait se glisser pour rendre des oracles : les objets trouvés dans le comblement de cette crypte le suggèrent aussi, comme on va voir.

Dans un troisième temps, deux bassins sont construits le long du mur nord, à même le sol de mosaïque. Leurs parois sont édifiées en briques cuites et l'intérieur est enduit.

Dans un quatrième temps, les bassins sont arasés, le piédestal en partie détruit et le sol rehaussé et pavé de dalles de granit, de schiste et de briques (US 15206, fig. 18). Le piédestal perd sa décoration de marqueterie de pierres dont une partie est réemployée dans le nouveau dallage ou enfouie dans le remblai sous-jacent (US 15207). Son angle sud est détruit, sa crypte murée et comblée, un pilier au moins est rasé et les briques sont utilisées pour construire un muret sur son côté nord.



Fig. 18. Le deuxième état de la chapelle

Après le départ de la garnison, le sanctuaire s'ensable progressivement, puis vers le V^e siècle de notre ère, les statues sont brisées et les inscriptions dispersées. La datation, fournie par des tessons d'amphores de Gaza et d'amphorettes tardives d'Ephèse, laisse penser que cette destruction est le fait de chrétiens.

2. L'oracle (H. Cuvigny)

Cette chapelle est tardive : même son premier état mosaïqué date apparemment du III^e siècle : la chapelle primitive a des chances de s'être trouvée au fond du *praesidium*, en arrière du puits, comme à Maximianon et Qusûr al-Banât : deux inscriptions (dont une dédicace à Zeus Hèlios Sarapis) et une table d'offrandes trouvées l'an dernier dans cette zone, en remploi ou dans des remblais, en témoignent.

La présente chapelle n'a rien à voir avec une *aedes signorum* de camp militaire : les dieux honorés, d'après les inscriptions et les statues, sont Zeus Hèlios Sarapis (associé à la Tychè du *praesidium*), Isis (= Tychè ?) et Min. Des textes trouvés dans le comblement du réduit derrière la

banquette suggèrent vivement qu'elle a été le siège de consultations oraculaires : il s'agit de huit ostraca et d'un fragment de tablette en stéatite comportant chacun un ou plusieurs oracles en grec dont la présentation, le style et la teneur rappellent les oracles par osselets d'Asie mineure, qui s'adressent, comme ici, à des voyageurs (inv. 1015 commence par : « de même que le marin souhaite mener à bon port son bateau italien, ἰταλικὸν πλοῖον ») : il s'agit donc des restes d'un recueil d'oracles. Il est tentant de penser que le devin se dissimulait dans le réduit, derrière les statues, où il lisait l'oracle tiré par le consultant. Ces ostraca n'ont donc rien à voir avec les billets oraculaires qu'on a retrouvés en si grand nombre en Égypte (le consultant déposait dans un sanctuaire deux billets avec des réponses contradictoires et laissait le dieu choisir).

Ici, le mode opératoire de la consultation nous échappe : la série des numéraux contenus dans les incipit de ces oracles est trop ouverte pour qu'il s'agisse de « coups » de dés ou (d'astragales) comme dans les inscriptions d'Asie mineure. Ces nombres (compris entre 2 et 26) sont probablement des quantième de jours. Certains oracles sont attribués à un dieu qui n'a rien à voir avec ceux du sanctuaire (Apollon, Lètô, Typhôn, Kronos, figures familières des oracles par osselets) et tous comportent une indication concernant l'opportunité de la consultation en fonction du jour et du moment de la journée, visiblement tirée d'un tableau des « jours et heures pour la divination » comme ceux qui figurent en *P. Magica Graeca* 7, 155-167, *P. Kellis* I 82 et 83 et dans certains manuscrits médiévaux des *Sortes Astrampsychi*. Plusieurs traditions se combinent donc dans les oracles de Dios.

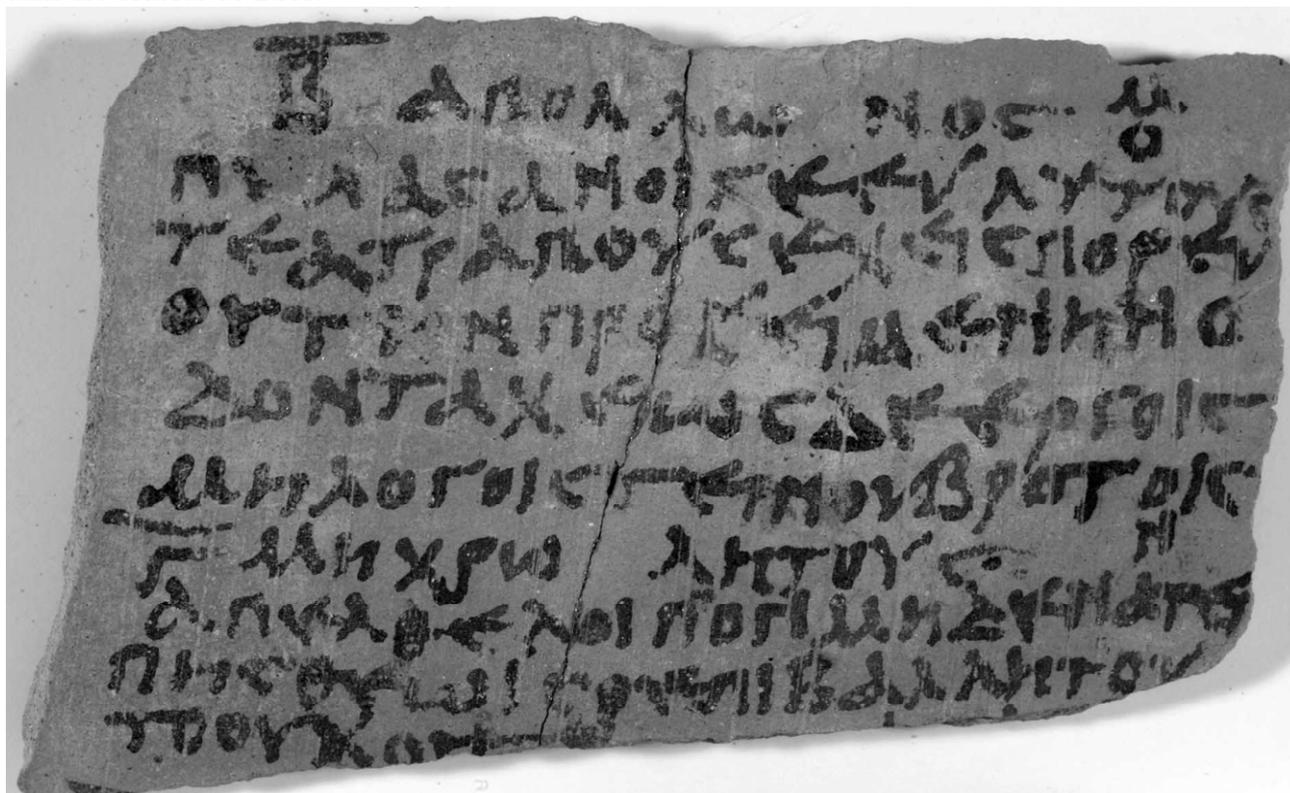


Fig. 19. O.Dios inv. 994. Ostracon comportant des oracles pour un 2 et un 3 du mois (le tesson est cassé en bas et on aperçoit une trace du surlignement du 4 appartenant à l'incipit de l'oracle suivant. Il est intéressant qu'un autre ostracon comporte un oracle pour le 4, sans se raccorder à celui-ci : preuve que le devin disposait d'au moins deux séries. Ici, l'oracle du 2 est attribué à Apollon, celui du 3 à Lètô. Curieusement, l'incipit de l'oracle de Lètô comporte la mise en garde μὴ χρῶ (« ne consulte pas »).

Le même comblement a livré un curieux fragment de cadran solaire en stéatite, orné de divinités astrales et présentant, outre des chiffres, une inscription grecque signifiant « division des malheureux ».



Fig. 20. Le cadran solaire au moment de sa découverte.

F. Le dépotoir (fouille E. Botte)

La fouille du dépotoir s'est poursuivie cette année encore, et huit carrés (de 5 m de côté) ont été traités (23, 25, 26, 33, 43, 47 à 49). L'exploration de carrés situés en bordure du dépotoir, avec un fort pendage et une hauteur originale moins élevée qu'au centre du monticule, explique leur nombre plus important que lors des précédentes campagnes. Des couches de paille sont superposées, en alternance avec des niveaux de cendres plus ou moins épais, et avec des lentilles de chaux témoignant de petits travaux ponctuels dans le fort. La principale nouveauté provient des carrés 25 et 26, au centre desquels nous avons dégagé trois petites constructions de plan carré (environ 1 m de côté) qu'il faut certainement interpréter comme une soue. Construites en pierres de différentes natures (granit, pierre noire) liées à la mouna, ces logettes sont aménagées relativement tôt dans l'histoire de la constitution du dépotoir (le sol d'un des espaces se trouve 20 cm au-dessus du niveau géologique). Une fois abandonnées, elles servent de réceptacle au rebut des archives du curateur Dinnis.

Le mobilier issu des fouilles du dépotoir est essentiellement composé de productions égyptiennes originaires de la région d'Assouan, de la région de Koptos pour les pâtes calcaires et de productions alluviales.

Les quelques importations sont représentées par les amphores gauloises de type G4, une amphore italique de type Dressel 2-4 originaire de Campanie, les amphores orientales à une seule anse de la région d'Éphèse de type Agora F65-66, et des amphores chypriotes de type Agora G199.

G. Ostraca du dépotoir : *notabilia* (A. Bülow-Jacobsen, H. Cuvigny)

Plusieurs journaux de poste en grec et en latin. Ceux qui sont en grec sont écrits dans le sens du tournage, tandis que ceux qui sont en latin sont écrits perpendiculairement, *transversa charta* en quelque sorte. On est également frappé de la grande taille de la correspondance officielle : il est probable que les particuliers (civils et simples soldats) étaient priés d'utiliser des ostraca de petite taille pour leur correspondance privée afin de ne pas surcharger les cavaliers de la poste officielle.

Les journaux en latin proviennent tous de l'archive du curateur Dinnis (nom thrace) ; certains passages, quoique écrits en alphabet latin, sont en grec. Un fragment de lettre de Dinnis en alphabet grec donne l'explication de cette bizarrerie. Ce Thrace avait une belle main en latin, mais était un « scripteur lent » en grec. — Archive concassée de lettres adressées à Sknips, une maquerele déjà connue par les ostraca de Krokodilô, Didymoi et du wâdî Fawakhîr ; il est frappant que l'autre archive épistolaire concassée de Dios, trouvée l'an dernier, concernait aussi la prostitution. — Inv. 836 : copie inachevée d'une *diagraphè* bancaire émise par une banque de change de Koptos ; le titulaire du compte débiteur est originaire du village (inconnu) de $\text{C}\chi\omicron\iota$. () dans le nome coptite. — Un nouveau substantif en inv. 842 : $\gamma\omicron\nu\alpha\tau\iota\varsigma\mu\omicron\varsigma$, déverbatif de $\gamma\omicron\nu\alpha\tau\acute{\iota}\zeta\epsilon\iota\nu$. Le $\gamma\omicron\nu\alpha\tau\iota\varsigma\mu\omicron\varsigma$ τῆς πορείας qui est l'objet d'une circulaire officielle, est un changement d'itinéraire de la cavane du ravitaillement. — Un remarquable dessin au fusain (inv. 802), représentant une tête masculine, digne des carnets de Leonard de Vinci.

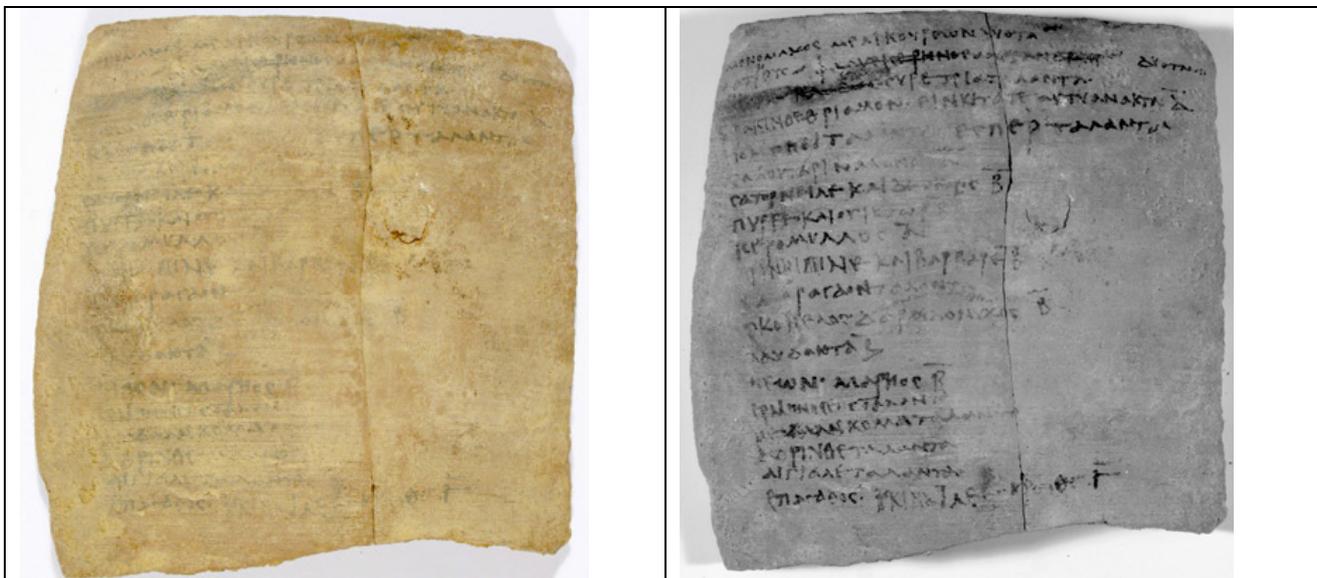


Fig. 21. Zeus ?

On se souvient que les ostraca de Dios sont très abîmés : les plupart d'entre eux sont salés et/ou délavés. Depuis longtemps, Adam Bülow-Jacobsen aurait voulu pouvoir essayer la photo infrarouge sur ce type d'objets, ce que l'argentique ne permettait pas (les pellicules sont trop sensibles, avant et après exposition, aux variations de température pour nos conditions de travail dans le désert). Ayant appris qu'on pouvait, aux USA (pas en Europe !) faire régler n'importe quel appareil photo numérique sur l'infrarouge, il a réussi à s'en procurer un qu'il a pu essayer cette année. Les résultats, nettement supérieurs à ceux qu'on obtient en retravaillant des photos numériques ordinaires, ont dépassé nos espérances : dans la plupart des cas, le contraste est vivement augmenté, ce qui permet des lectures plus faciles et plus sûres. Notre façon de travailler en a été bouleversée : nous avons cessé de nous escrimer pendant des heures sur des originaux effacés ; les ostraca difficiles sont d'abord photographiés, puis lus, confortablement, sur écran.

Le même appareil, essayé à notre retour sur des papyrus carbonisés d'Herculanum conservés à l'Académie, a donné des résultats supérieurs aux photographies « multispectrales » prises des mêmes papyrus par une équipe américaine spécialiste de cette technique lourde et coûteuse (elle met en œuvre un appareil photo de laboratoire et deux ordinateurs). Adam Bülow-Jacobsen avait en effet compris depuis longtemps que, pour les photos de papyrus, seule la partie infrarouge du

spectre était utilisée par les promoteurs de la photographie « multispectrale », tout le reste étant inutile. Notre collègue Roger Bagnall, directeur de la fouille d'Amheida dans l'oasis de Dakhla (qui avait eu l'obligeance de nous apporter l'appareil à l'occasion d'un voyage en Europe) s'est hâté d'en commander un pour son chantier archéologique...



O.Dios inv. 853 : photo ordinaire et photo infrarouge

III. Position List

Les objets consignés au magasin de Quft sont dans 3 cantines (*metal boxes* 1, 2, 3).

Metal box 1 (ostraca) :

ostraca inv. 659 à 941 (NB : se trouvent dans la metal box 2 en raison de leur grande taille les n° 862+898 et 892).

Metal box 2 (ostraca et grands fragments de conteneurs inscrits) :

- ostraca : inv. 862+898 ; 892 ; 942-1047 ; 1055 ; 1058-1064 ; 1085 ; 1090-1093
- monnaies : inv. 1048-1054

Metal box 3 (matériel issu de la chapelle, essentiellement des sculptures et des inscriptions) :

- inv. 1065-1084 ; 1086-1089.
- un sac de petits objets photographiés et/ou dessinés, mais non inventoriés.

IV. Documentation constituée

- Les plans, les dessins et les photos de fouille sont conservés auprès de leurs auteurs (les archéologues de la mission), qui en ont donné une copie informatique à H. Cuvigny.
- Les dessins originaux de Khaled Zaza sont à l'IFAO.
- Les photos d'ostraca et d'inscriptions, prises par A. Bülow-Jacobsen, sont conservées par lui et par H. Cuvigny.
- Les ostraca ont été transcrits sur des fiches bristol conservées par H. Cuvigny, qui a également fait une saisie informatique des textes et constitué une base de données des ostraca avec le logiciel File Maker.